

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/01/2021

Numéro interne de l'acte : 6

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 24

Nombre de suffrages : 26

Date de convocation
28/12/2020

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt ET un, le cinq janvier, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MADI OUSSANI Mohamadi.

Etaient présents :

ABDALLAH Halimaty , ABDOURAHAMANE Céline , ANGATAHI Anli , ANRIFADJATI Anli , ASSANI Helene , ATTOUMANE Binti , BOINA Raim Rifay , BOINAIDI Habachia , CHANFI Bibi , M. DAROUECHI Navi, HAMISSI Roukia , HASSANI Roza , ISSOUFFI Ramadani, M. MADI MARI Chamsiddine, M. MADI OUSSANI Mohamadi, MAHAMOUDOU Laouia , MATTOIR Moissinga , OUSSANI Djabiri , Mme RIDHOI Zaïnabou, SAID Zozofina , SAID-HALIDI Ambdirahamane , SOUMAÏLI Mhamadi , TOUMBOU Mariama , YBRAHIMA Ybrahima

Procuration(s) :

MATTOIR Abouchia donne pouvoir à M. MADI OUSSANI Mohamadi, OMAR Yankoub donne pouvoir à BOINA Raim Rifay

Etai(ent) absent(s) :

ALBERT Zalia , ASSANI Mohamed , CHEBANI Mohamadi , MATTOIR Abouchia , OMAR Yankoub

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : ABDALLAH Halimaty

Objet : Autorisation au Maire, de signer les conventions de location de locaux de bureau

Considérant les besoins en locaux de la commune et de son CCAS :

Considérant la nécessité d'avoir un immeuble au norme ERP,

Considérant que l'immeuble doit accueillir au moins 3 bureaux et 1 salle de réunion ;

Considérant que la montée en charge du personnel du CCAS ;

DECIDE

D'autoriser le maire à

1. louer un immeuble au prix ne dépassant les 2000 €/mois ;
2. d'autoriser le Maire à renégocier les prix proposés à finaliser et signer le bail avec le propriétaire ou son mandataire ;
3. à engager les travaux de mise au norme ERP en cas de besoin.

Aucune observation de la part de l'assemblée.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CHICONI

Le Maire,

Mohamadi MADII OUSSENI

